



**HAL**  
open science

## Saint-Gelais prête-voix

Claire Sicard

► **To cite this version:**

Claire Sicard. Saint-Gelais prête-voix. Aurélie Delattre; Adeline Lionetto. La Muse de l'éphémère. Formes de la poésie de circonstance de l'Antiquité à la Renaissance, Classiques Garnier, pp.301-316, 2014. <hal-02279569>

**HAL Id: hal-02279569**

**<https://hal.science/hal-02279569v1>**

Submitted on 11 Nov 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

Si Dieu mectoit les dons en vous et moy  
 Qu'avoit l'auteur de cette œuvre parfaite,  
 Pour vostre part seriez femme d'un roy  
 Et par souhait j'en serois le prophete.<sup>1</sup>

La notion de poésie de circonstance, mobile, fluctuante, semble se dérober à mesure qu'on cherche à la cerner. Toutefois la dimension encomiastique, notamment révélatrice de stratégies d'avancement des auteurs, le rapport au présent – et plus particulièrement la tension entre l'éphémère d'un événement particulier et l'inscription dans la durée que peut lui conférer le mémorial de l'écriture – constituent des entrées particulièrement riches pour analyser ce que les objets et les finalités de ces textes de circonstance engagent sur le plan de l'esthétique. Il est une autre perspective, celle de l'énonciation, qui paraît fructueuse. En témoigne par exemple l'étude des poèmes de l'un des poètes de cour les plus en vue des règnes de François I<sup>er</sup> et d'Henri II, Mellin de Saint-Gelais.

Ses œuvres constituent en effet un intéressant laboratoire, et ce à plus d'un titre. D'abord, Saint-Gelais a abondamment pratiqué la poésie de circonstance – voire une poésie qui a l'air d'être de circonstance – en explorant nombre de possibilités offertes par cette catégorie. Il est aussi bien l'auteur de poèmes commentant ou célébrant une circonstance – d'ordre public ou d'ordre privé – que d'autres qui font en eux-mêmes partie d'une circonstance, par exemple des mascarades jouées à l'occasion de fêtes de la cour. Les genres variés qu'il adopte, du cartel au sonnet en passant par l'épithaphe ou l'épître par exemple, montrent également combien le poète s'approprie avec souplesse les possibilités offertes par l'écriture circonstancielle. La richesse de cette palette, en marge et au cœur de la circonstance, justifierait à elle seule que l'on se penche sur son cas. Il est pourtant une raison supplémentaire, plus profonde et sans doute plus décisive, de le faire : c'est que Mellin de Saint-Gelais, dans le cadre de la diffusion de ses textes, paraît fondamentalement un homme de *l'hic et nunc*. Dans un de ses quatorzains adressé à une amie il déclare ainsi :

Quant à ma part, je ne souhaite  
 Que mention de moy soit faite  
 En livre ny en autre place  
 Fors seule en vostre bonne grace<sup>2</sup>.

Et de fait, ses œuvres sont pour l'essentiel publiées avec celles d'autres poètes dans des éditions manuscrites et musicales. Une seule édition imprimée paraît de son vivant, en 1547. Or il ne semble pas avoir contribué à son élaboration<sup>3</sup>. Certes Saint-Gelais n'inscrit pas totalement sa pratique poétique dans l'éphémère, puisque des traces en demeurent, mais il ne paraît pas vraiment soucieux d'exercer un contrôle, pour la postérité, sur un travail qui semble essentiellement destiné à ses contemporains. Ainsi, nombre des poèmes qui nous sont parvenus ne sont-ils pas signés : il est souvent délicat de déterminer précisément ce qui appartient ou non à l'œuvre de Saint-Gelais. Au-delà des implications éditoriales de ce procédé, on décèle un rapport particulier de cet auteur à l'auctorialité. Il est frappant

<sup>1</sup> Saint-Gelais, « Au psautier de M[elle] de Nemours », ms. BN fr. 878.

<sup>2</sup> « Plusieurs pour laisser d'eulx memoire », ms. BN fr. 878, v. 7-10.

<sup>3</sup> Sur ce point, voir l'article de Jean-Eudes Girot, « Mellin de Saint-Gelais, poète éparpillé », *Qui écrit ? Figures de l'auteur et des co-élaborateurs du texte XV<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle*, dir. Martine Furno, ENS éditions, coll. Métamorphoses du livre, 2009, p. 97 et 98.

Nous disposons seulement de trois recueils imprimés des œuvres de Saint-Gelais, dont une seule de son vivant. Jean-Eudes Girot souligne notamment que « Saint-Gelais (...) préfère écrire sans publier, attitude ambiguë que résume avec un rare bonheur d'expression Olivier de Magny lorsqu'il évoque :

Melin qui nostre age decore  
 De maint et de maint autre chant  
 Qu'il nous desqueuvre en le cachant ».

de constater que dans son esthétique même s'actualise un apparent désengagement du poète de son œuvre, désengagement qui contraste par exemple avec les pratiques d'un Marot ou, plus tard, d'un Ronsard. Plutôt que de faire entendre sa propre voix, Saint-Gelais, en courtisan accompli ayant le sens du service, préfère souvent prêter sa plume et ses mots à d'autres, individus ou collectifs. Ce faisant, à la faveur de masques parfois superposés en une mise en abyme étourdissante, il tend à transformer voire à effacer l'instance énonciative de ses textes. On peut alors se demander comment s'articulent sa pratique de la poésie de circonstance et cette question de l'énonciation<sup>4</sup>.

Pour ce faire, il a paru nécessaire de tenter d'établir une typologie articulant trois critères principaux. D'abord, quelle est la place du poème par rapport à la circonstance – la commente-t-il ou en constitue-t-il l'une des composantes ? et dans le cas où des éléments de fiction sont intégrés à ces textes, quel rôle jouent-ils – est-ce la circonstance elle-même qui est feinte (ce qui nous place à la limite du supra-genre) ou bien la fiction est-elle mise au service de la célébration d'une circonstance réelle ? Ensuite, quel lien l'instance énonciative du texte entretient-elle avec le destinataire – leur relation relève-t-elle de la sphère privée, personnelle voire intime ? ou bien est-elle plutôt d'ordre public, dans le cadre de la cour et plus largement de la cité ? Enfin se pose la question du rapport du poète lui-même à la voix qu'il fait entendre dans son poème – que celle-ci puisse, d'une façon ou d'une autre, lui être attribuée ou qu'elle soit fondamentalement autre.

L'intégralité de cette typologie ne saurait être présentée dans le bref espace d'un article : plus modestement, il s'agit de proposer ici une étude limitée aux poèmes dans lesquels apparaît un *je* afin de déterminer ce que peut recouvrir l'usage de la première personne, selon qu'elle semble référer à Saint-Gelais lui-même ou bien à quelqu'un – voire à quelque chose – d'autre.

## Mellin en (première) personne ?

Il arrive rarement que Mellin de Saint-Gelais exprime dans le cadre de la poésie de circonstance un *je* auquel le lecteur peut explicitement l'identifier. Lorsque c'est le cas, soit qu'il fasse référence à ses rapports avec le roi, soit qu'il se présente en tant que poète, soit encore qu'il évoque des relations personnelles avec des demoiselles, cette identification n'est que très rarement parfaite et l'on est souvent conduit à se demander quelle est la part du biographique et celle du *topos*, voire de la fiction, dans cette représentation de soi.

C'est sans doute lorsque Saint-Gelais prend la parole en tant que courtisan redevable au roi et évoque par exemple le don d'une abbaye qui lui a été fait que son *je* nous paraît le moins éloigné d'un *je* véritable. En ce cas, la réalité de la circonstance ne saurait être remise en cause – on n' imagine pas Saint-Gelais écrivant ces poèmes sans avoir effectivement reçu un présent royal – mais l'on est toutefois frappé par la forte proximité avec certains textes de Marot du remerciement :

Fortune et moy et le Roy plus parfaict  
Avons longtemps debatu ung affaire :  
Lequel de nous scauroit mieux en effect,  
Moy demander ou luy present me faire  
Ou la Fortune empescher le parfaire.  
Et sans doubter Fortune avoit le pris  
Si le grand Roy n'eust ell' et moy surpris  
En prevenant son guet et mes requestes.  
Un roy qui a sur Fortune entrepris  
Est bien certain de plus grandes conquestes.<sup>5</sup>

et surtout de la plainte :

Le Roy, prochain du celeste pouvoir,  
Pour faire à Rien nouvelle essence avoir,  
De rien me fait l'un des siens devenir.

---

<sup>4</sup> Sur ces questions, on aura évidemment profité à se référer à l'éclairant ouvrage de Nathalie Dauvois, *Le sujet lyrique à la Renaissance*, Paris, PUF, Etudes littéraires, Recto-Verso, 2000. Toutefois, si dans les exemples qu'analyse Nathalie Dauvois le *je* tend à se personnaliser dans les épîtres, nous verrons que chez Saint-Gelais se produit plutôt le contraire.

<sup>5</sup> « Aiant eu du Roy une abbaie en son absence », ms. BN fr. 878.

Après ce bien, son infiny scavoir  
 Pour l'heur que j'euz de l'oyr et le voir  
 Des Muses fait estudeux me tenir.  
 Puis il luy pleut d'ailleurs me subvenir,  
 Me promectant joindre en mesme closture  
 La Poésie avec l'agriculture.

Or un voisin, pour le grand contrefaire,  
 L'œuvre du Roy veut corrompre et desfaire,  
 Jusques à rien me rendre et me poursuivre.  
 Mon clos il gaste et mon rustique affaire  
 Et ne me laisse des Muses satisfaire  
 Ny au desir de l'aymée Court suivre.<sup>6</sup>

Pour n'en donner qu'un exemple, le v. 3 de l'extrait précédemment cité, « De rien me fait l'un des siens devenir », ressemble beaucoup au v. 54 de l'épître au Cardinal de Lorraine publiée dans la *Suite de l'Adolescence clémentine*, dans laquelle Marot remercie son protecteur « De [l']avoir fait de neant quelcque chose »<sup>7</sup>. Certes, l'impossibilité dans laquelle nous sommes de dater cette pièce de Saint-Gelais – la circonstance, encore que réelle, étant trop vaguement évoquée – ne permet pas de déterminer avec certitude lequel des deux poètes de cour imite l'autre. Toutefois, plus largement, on perçoit que la thématique, les motifs employés et le ton de cette poésie de circonstance engageant le *je* de Saint-Gelais relèvent davantage du lieu commun que de l'expression personnelle. Une différence notable apparaît cependant sur le plan de l'énonciation lorsque l'on compare Marot et Saint-Gelais. Le premier s'adresse directement au roi dans nombre de ses pièces, parfois même en utilisant la deuxième personne du singulier. En revanche lorsque Saint-Gelais utilise la première personne il parle du roi mais jamais au roi, comme s'il se refusait à cette approche trop directe et avait besoin du voile de la troisième personne pour formuler remerciements ou requêtes, eux-mêmes dépersonnalisés par le recours au *topos*.

Ce n'est que dans le cadre de relations plus personnelles que *je* et *vous* se retrouvent, notamment à l'occasion de dons et d'échanges épistolaires – que Saint-Gelais se représente dans sa fonction de poète ou dans celle d'amant. Ainsi, lorsqu'il reçoit ou offre un livre<sup>8</sup>, appose une dédicace sur un psautier<sup>9</sup> ou encore se prête au jeu mordant de la critique d'un mauvais poète qui a eu le malheur de le solliciter<sup>10</sup>, il semble s'engager personnellement. S'esquisse alors

<sup>6</sup> « De luy-mesme », ms. BN fr. 878, v. 1-15.

<sup>7</sup> Voir Marot, *Œuvres poétiques*, t. I, *Suite de l'Adolescence clémentine*, éd. G. Defaux, Paris, Classiques Garnier, 1990, Epître XVIII, « Au Reverendissime Cardinal de Lorraine », p. 319.

Plus tard, Du Bellay reprendra lui aussi ce même motif dans *Les Regrets*, sonnet 191 : *Œuvres poétiques*, tome II, édition D. Aris et F. Joukovsky, Classiques Garnier, 1993 p. 134, v. 12-14,

Elargissez encor sur moy vostre pouvoir,  
 Sur moy, qui ne suis rien : à fin de faire voir  
 Que de rien un grand Roy peult faire quelque chose.

<sup>8</sup> « A un petit livre nommé en impression *Plusieurs balades et chantz royaux* qui luy fut demandé en don », ms. BN fr. 878.

Souvent y a quelque herbe bonne  
 Parmy un grand tas de salades,  
 Et au livre que je vous donne,  
 Qui est plain de laiz et ballades,  
 Si toutes vous les trouvez fades,  
 Que le donneur n'en soit repris.  
 Un solde en fait les ambassades ;  
 Chasque chose vaut bien son pris.

<sup>9</sup> « Au psautier de M[elle] de Nemours », ms. BN fr. 878.

Si Dieu mectoit les dons en vous et moy  
 Qu'avoit l'auteur de cette œuvre parfaite,  
 Pour vostre part seriez femme d'un roy  
 Et par souhait j'en serois le prophete.

<sup>10</sup> Ms. BN fr. 885.

Dis-tu que tu n'as sçeu comprendre  
 Par l'obscurité de mes vers  
 Si je veus louer ou reprendre  
 Ton livre et tes escrits divers ?  
 Je te dis que de lauriers verds  
 Je t'ordonne une belle tocque  
 Un signe que je te colloque  
 Sur tous les poetes recens.

*l'ethos* d'un poète cultivé, connaissant « les poètes recens »<sup>11</sup>, capable de porter des jugements en matière poétique et conscient de la valeur de son avis. Sa maîtrise le porte ainsi à decerner des lauriers à Marot mais pas aux « importuns » voués à l'anonymat :

Tu te plainctz, amy, grandement  
Qu'en mes vers j'ay loué Clement  
Et que je n'ay rien dict de toy.  
Comment veux-tu que je m'amuse  
A louer ny toy ny ta muse ?  
Tu le faictz cent fois mieux que moy.<sup>12</sup>

Le harcèlement même que ces derniers lui font subir, permet de percevoir quelle est la place et l'influence de Saint-Gelais parmi les poètes de cour. À l'exigence dont il fait preuve en tant que lecteur, fait écho sa propre ambition lorsqu'il émet le « souhait » d'être « le prophète [d'un roy] »<sup>13</sup>. Cette image nous permet de mieux comprendre comment il envisage son rôle et son art. Certes, la dimension explicitement religieuse du terme est adaptée dans un quatrain destiné à être copié sur un psautier. Mais l'usage du mot « prophète » participe aussi – et peut-être surtout – d'une définition de la fonction poétique : pour Saint-Gelais, le poète est avant tout un intercesseur, le vecteur d'une parole qui n'est pas d'abord la sienne.

De fait, même en ces textes où Saint-Gelais engage apparemment un *je* personnel, le lecteur est souvent conduit à s'interroger sur ce que recouvre véritablement ce *je*. Là encore, on est frappé par la similitude de situation et de ton entre ces poèmes et ceux de Marot par exemple. C'est le cas dans les vives réponses aux mauvais poètes, qui rappellent certains rondeaux de *L'Adolescence clémentine*. La part du *topos* dans ce type de poème pousse ainsi le lecteur à nuancer quelque peu l'identification de Saint-Gelais à son *je*, mais aussi à mettre en question la réalité de la circonstance évoquée et à poser ainsi le problème des limites de l'écriture circonstancielle. Dans quelle mesure Saint-Gelais répond-il véritablement à des lettres reçues ? dans quelle mesure est-ce un prétexte à un exercice de style ? La part de l'imitation, ainsi que l'anonymat du destinataire et l'absence de détails précis concernant les œuvres ainsi critiquées, entretiennent l'ambiguïté.

Mais c'est surtout le *je* du Saint-Gelais galant<sup>14</sup> qui paraît relever davantage de la fiction topique que de la réalité circonstancielle. Qu'il offre des roses, des œillets ou un panier de cerises, et le voici enchaînant les lieux communs, à quelques variantes près dont témoigne ce passage adressé non pas à une mais à six demoiselles :

[...] Car bien que ne me sente avoir  
Grandz biens, si ay-je en mon pouvoir  
Une chose non achaptee  
Que voudrois qu'eussiez acceptee  
Et que sur tout apres vous j'ayme.  
Savez-vous que c'est ? C'est moy-mesme.<sup>15</sup>

Ici, le poète se signale autant par son goût pour la séduction plurielle, qui lui est semble-t-il familière, que par la plaisante originalité du don qu'il envisage de faire aux heureuses destinataires de ces étrennes : celui de sa propre personne. Toutefois, le lecteur est là encore conduit à penser que ces textes relèvent davantage d'une esthétique de la variation sur le même thème que d'une écriture motivée par des circonstances réelles.

L'examen des échanges épistolaires, ou prétendus tels, le confirme. En effet, comme dans les œuvres de Marot là encore, les manuscrits publiant des textes de Saint-Gelais présentent des poèmes adressés et leurs réponses, sans qu'il soit toujours possible de déterminer si les auteurs en sont effectivement distincts et si l'échange est réel ou bien si

---

Il t'est advis que je me mocque ?  
Va, tu es homme de bon sens.

<sup>11</sup> *Ibid.*, v. 8.

<sup>12</sup> « A un importun », ms. BN fr. 878.

<sup>13</sup> « Au psautier de M[elle] de Nemours », ms. BN fr. 878, v. 4.

<sup>14</sup> Mellin de Saint-Gelais est aumônier du roi et cet aspect de sa poésie, qui peut être légère voire grivoise, a de quoi, pour le moins, surprendre. Toutefois, outre le fait que l'association de fonctions ecclésiastiques et d'une veine galante n'est pas propre à Saint-Gelais, rappelons que le lecteur ne savait pas nécessairement qui était l'auteur de la pièce amoureuse qu'il découvrait dans un recueil manuscrit réunissant des poèmes d'auteurs divers et souvent non signés.

<sup>15</sup> « Estrenes envoies aux damoyselles », ms. BN fr. 878, v. 31-36.

Saint-Gelais imite là l'écriture circonstancielle. Les deux dizains suivants sont à cet égard exemplaires. Dans le premier, il semble que ce soit une femme qui parle :

Loué soit Dieu qui apres le peché  
A bientost fait venir la penitence.  
Vostre voix casse et parler empeché  
Est bon tesmoin que la douce eloquence  
Dont vous usez a fait plus d'une offence,  
Et n'en fault point froit ou chaut accuser,  
Mais seul Amour, qui voiant s'amuser  
A voz beaux dictz mon esprit peu capable,  
Vous a osté le pouvoir d'en user,  
Donnant la peine au lieu le plus coupable.<sup>16</sup>

C'est en tout cas ce que laisse supposer la réponse que donne le poète dans le second :

Si c'est Amour qui sans voix m'a sceu rendre,  
La cause en vient d'ailleurs que vous ne dictes.  
Il a voulu par là vous faire entendre  
Que les secretz et choses à moy dictes  
Ne sont jamais ouvertes ne redictes.  
Fyez-vous donc en moy qui scai sceler  
Et qui ay peu mes maux dissimuler,  
Et ne craignez voz plus grandz faveurs faire  
Ou au muet, qui ne peut reveler,  
Ou au parlant, bien appris à se taire.<sup>17</sup>

En apparence, une demoiselle profite ainsi d'une circonstance, l'aphonie de Saint-Gelais, pour repousser avec esprit les avances et les vers du poète. Celui-ci reprend l'image du mutisme et l'interprète à son avantage dans une réponse galante. Pourtant, dans le manuscrit Chantilly 523 le dizain – attribué à la demoiselle dans la leçon reproduite dans l'exemplier – était publié seul et intitulé « A une enrouée de froid »<sup>18</sup>. L'absence d'accords grammaticaux masculins ou féminins permet en effet d'adresser le texte aussi bien à un homme qu'à une femme. Il semble donc vraisemblable que Saint-Gelais ait d'abord écrit ce poème relevant sans doute d'une circonstance fictive, puis imaginé d'inverser la situation et d'apporter une réponse à la prétendue demoiselle. Nous ne sommes pas à proprement parler ici dans le cadre de poèmes de circonstance, mais plutôt dans celui d'une fiction qui imite l'écriture de la circonstance et décline les possibilités offertes par celle-ci. Derrière le *je* du poète, peuvent donc se cacher un personnage, et de pseudo-circonstances. Sans encore prêter clairement sa voix à quelqu'un d'autre, Saint-Gelais ouvre, par l'emploi qu'il fait de la première personne censée le représenter, la possibilité de ce prêt, qui caractérise apparemment son esthétique. Et il peut sembler cocasse, en même temps que signifiant, qu'il le fasse autour du thème de la perte de la voix, en une sorte de mise en abyme des questions énonciatives qu'ouvrent ses textes : même lorsque Saint-Gelais dit *je*, la question « qui parle ? » – voire « qui ne parle pas ? » – reste épineuse.

On peut en avoir une nouvelle preuve dans la confrontation de deux quatrains accompagnant un don de gants et reprenant à la rime le même couple « humains / mains », dans le même ordre. Dans le premier,

Du malheur ou bonne adventure  
Que j'attendz entre les humains  
Le pouvoir est entre les mains  
Dont ces gandz sont la couverture<sup>19</sup>

la première personne peut représenter Saint-Gelais (mais aussi bien n'importe quel donateur). Dans le second,

Ainsi fut de tous les humains  
L'empire entre les fortes mains

<sup>16</sup> « A luy estant enroué », ms. BN fr. 878.

<sup>17</sup> « Responce », ms. BN fr. 878.

<sup>18</sup> Voir sur ce point la note de l'édition Stone, Mellin de Saint-Gelais, *Œuvres poétiques françaises*, t. 2, Paris, STFM, 1995, p. 127.

<sup>19</sup> « En un gand », ms. BN fr. 878.

Ausquelles ces gandz appartiennent,  
Comme pris mon cœur elles tiennent<sup>20</sup>

elle est assurément autre, comme l'indique le titre, « En des gandz donnéz de la Roïne au Roy ». Le « cœur » du v. 4 est celui de la Reine, et Saint-Gelais fait en quelque sorte auprès d'elle fonction de secrétaire.

## Quand *Je* est (au moins) un autre : le poète prête-voix

Certes, dans ce court poème la personne royale à laquelle le poète prête sa voix n'apparaît pas en tant que sujet, mais il en va tout autrement dans les deux très longues épîtres écrites pour Henri II d'une part et le dauphin François, âgé de cinq ans, d'autre part<sup>21</sup>. Ici, Saint-Gelais joue pleinement le jeu, se mettant en quelque sorte dans la peau de ses personnages.

Dans la première<sup>22</sup>, Henri II séjourne au château d'Anet, somptueuse demeure de sa maîtresse Diane de Poitiers. Il s'adresse à son épouse Catherine qui a dû rester à Saint-Germain pour raisons de santé et lui donne de ses nouvelles. Après une introduction détaillée sur les merveilles que recèle le château, le roi décrit par le menu ses activités cynégétiques : passions pour l'architecture, pour la chasse – on croirait bel et bien entendre la voix d'Henri. L'expression même du souhait du monarque de voir sa famille réunie autour de lui sonne juste et montre que le poète en service commandé se plie avec la plus grande souplesse à l'exercice de sortie de soi qu'on lui impose. En effet, ce

<sup>20</sup> « En des gandz donnéz de la Roïne au Roy », ms. BN fr. 878.

<sup>21</sup> « Epistre du Roy, estant à Annet, à la Roïne, estant demeuree à St. Germain en couche de Monseigneur d'Orléans, 1548. Faict promptement par le commandement dudit sieur », ms. BN fr. 885 et « Epistre de Monseigneur le Daulphin François, en l'age de cinq ans au Roy Henri son pere », ms. BN fr. 885.

<sup>22</sup> Nous en reproduisons ici quelques extraits : « Epistre du Roy », ms. BN fr. 885.

S'il vous souvient, Madame, d'avoir leu  
En quelque livre elegant et esleu  
Le desseing rare et la description  
De quelque lieu beau en perfection,  
Je vous supply imaginer et croire  
Que c'est d'Annet le pourtraict et l'histoire  
Et estimer encore en ce faisant  
Qu'il vous seroit à le voir plus plaisant  
Qu'à le penser, d'autant que la nature  
Passe tout art et toute architecture.  
Quand est de moy, si j'ay nul jugement,  
Qui ay par temps veu asses largement  
De beaus païs, sans mentir il me semble  
Que qui mettroit tous les plaisirs ensemble  
Des autres lieux, sans guiere en exempter,  
Ils ne sçauroient Annet représenter [...]

(v. 1-16)

Que vous dirai-je apres de la garenne,  
Lieu de gibbier si plein et bien gardé,  
Que pour merveille il en est regardé.  
Il n'en fault point d'autre au monde trouver  
Pour bons levriers cognoistre et esprouver.  
Je y fais un jour mon leopard courir.  
Mais c'est autant que vouloir voir mourir  
Ce qu'on luy monstre. Et en est tel ouvrier  
Qu'aupres de luy tardif est tout levrier.  
Nous y faisons (je n'en mentiray pas)  
Lievre ou perdry lever à chaque pas [...]

(v. 60-71)

Voila pourquoi n'avons une seule heure  
Senty d'ennuy en si belle demeure,  
Et y eussions les plaisirs plus entiers,  
Vous y voyant comme eussions volontiers,  
Si vostre force eust peu le supporter.  
Et si souhaits eussent peu transporter  
Vous et ma seur et nos enfans aussi,  
Pas n'eust tenu à la dame d'icy  
Que vous et elle et tout ce qui vous suyt  
Autant que nous n'eussies eu de deduict.  
Mais plus prochains sommes de vous revoir  
Que ce beau lieu n'est de vous recevoir,  
Deliberans d'en desloger demain  
Pour vous aller trouver à Saint Germain [...]

(v. 105-118)

désir est formulé avec simplicité et sans les marques – qui seraient ici excessives et inappropriées – de la déférence habituelle d'un poète à l'égard des puissants. Ce n'est peut-être que dans les quelques vers évoquant l'accueil qu'aurait réservé « la dame d'icy » à la reine que se fait sentir une certaine gêne, qui se traduit par des tournures moins claires et moins aisées :

Et si souhaits eussent peu transporter  
 Vous et ma seur et nos enfans aussi,  
 Pas n'eust tenu à la dame d'icy  
 Que vous et elle et tout ce qui vous suyt  
 Autant que nous n'eussies eu de deduct.<sup>23</sup>

Mais cela ne suffit pas à faire douter le lecteur que ce *je* est bel et bien celui du roi. Saint-Gelais nous donne l'impression d'avoir pris note des idées d'Henri et de les avoir mises en forme à sa place.

Cette adaptation du poète à la personne qu'il est chargé de faire parler se fait également sentir dans la charmante épître adressée par le jeune François à son père<sup>24</sup>. Certes le dauphin, âgé de cinq ans à peine, ne saurait s'exprimer avec la précision, la maturité et la maîtrise que lui prête Saint-Gelais, mais celui-ci a su conserver quelques détails naïfs, cohérents avec le comportement enfantin d'un fils qui se languit en l'absence de son père. Le jeune François demande à tout propos des nouvelles d'Henri, le guette par la fenêtre, qu'on se refuse pourtant à trop souvent ouvrir « pource qu'il en vient du vent ». Lorsque l'enfant se laisse aller à la déception et à la tentation de formuler des reproches à l'égard de ce père qui se fait attendre, le voici soudain qui se reprend. Conscient de sa faute, il fait appel aux sages leçons de son « maistre » pour prendre son mal en patience. Là encore, Saint-Gelais nous donne l'impression d'avoir prêté littéralement sa voix et sa maîtrise poétique au petit prince, veillant à associer les qualités qui peuvent faire de lui ce secrétaire au service de la famille royale et les traits de caractère qui permettent de reconnaître malgré tout l'homme

<sup>23</sup> « Epistre du Roy », ms. BN fr. 885, v. 110-114.

<sup>24</sup> Nous en reproduisons ici quelques extraits : « Epistre de Monseigneur le Daulphin François », ms. BN fr. 885.

Monsieur, depuis un mois en ça,  
 Nul n'est venu de par deça  
 Qui ne m'ait donné à entendre  
 Que je me pouvois bien attendre  
 De vous avoir tost en ce lieu.  
 Dont je randois graces à Dieu,  
 Pensant du jour au lendemain  
 Vous veoir et vous baiser la main. [...] (v. 1-8)  
 J'envoyois le jour trente fois,  
 Comme ancor bien souvent je fois,  
 Ung page ou quelque autre courir  
 Jusques dehors pour s'enquerir  
 Aus passants qui vont et qui viennent  
 Des propos qui de vous se tienent :  
 Si vous venes et mesmement  
 Du jour de vostre partement.  
 Et n'osant sortir de ma sale  
 Pour le temps qu'il faict ord et sale,  
 Je fay une fenestre ouvrir  
 Aucunefois pour descouvrir  
 Si quelqu'un vient point tout expres  
 Pour dire que vous estes pres.  
 Mais pource qu'il en vient du vent,  
 On ne veult pas l'ouvrir souvent. [...] (v. 53-68)  
 Voila où je passe mon temps.  
 Toutesfois plus je ne m'attens  
 (Au moins si fort comme j'ai fait)  
 De voir mon desir satisfaict.  
 Car un bien qui trop se differe  
 D'un qui n'est point bien peu differe.  
 Qu'ay-je dit ? Qu'ay-je devisé ?  
 O moi fol et mal advisé !  
 O pourveu de peu de science ! [...] (v. 77-85)  
 N'ay-je pas ouy cy-devant  
 Dire à mon maistre, home sçavant,  
 Que les graces qui du ciel viennent  
 Jamais trop tard ne nous advient ? [...] (v. 91-94)

ou l'enfant qui prennent à leur compte ce *je*. Mieux encore, en renvoyant à l'intertexte marotique dans certains vers – par exemple ceux-ci :

Qu'ay-je dit ? Qu'ay-je devisé ?  
O moi fol et mal advisé !  
O pourveu de peu de science !

qui rappellent fortement l'« Espistre au Roy, du temps de son exil à Ferrare » : « Que dys-je ? Où suis-je ? O noble Roy François, / Pardonne moy, car ailleurs je pensoys . »<sup>25</sup> – Saint-Gelais tend à éviter la première personne de tout ce qui pourrait renvoyer à sa propre individualité. Pourtant ce *je* qui est indéniablement autre paraît à maints égards plus individualisé, et plus reconnaissable, que celui qu'emploie le poète pour lui-même.

Si Saint-Gelais prête volontiers sa voix à des personnes réelles, il fait également entendre celle de personnages de toutes sortes. Dans le cas des mascarades jouées à la cour par des personnes de haut rang, il lui arrive même de ménager des points de rencontre entre le masque interprété et l'identité de l'interprète, de sorte que si l'on est sûr que ce *je* ne représente en aucun cas Saint-Gelais lui-même, en revanche l'on ne sait plus vraiment si c'est le personnage qui parle ou bien plutôt l'acteur. Il crée ainsi une sorte de *je* feuilleté qui met en abyme réalité et fiction au cœur de ce divertissement de cour qui constitue en soi une circonstance. Ainsi, lorsque des fillettes de la cour déguisées en Sibylles<sup>26</sup> viennent prononcer devant le roi et la reine les mots de leurs personnages, on est parfois frappé de ce qu'elles auraient pu dire le même poème en leur propre nom. Clarice Strozzi joue la Sybille Tiburtine. Le personnage est italien, comme le sont aussi la jeune comédienne et la destinataire du quatrain, la reine Catherine : qui est donc le *je* qui évoque cette « terre asservie / Où vous (Madame) et moy prinsmes la vie » ? La sybille, sans doute, mais Clarice aussi. Quant au choix des masques, six des douze sybilles, il ne peut manquer d'être mis en relation avec le souhait émis par Saint-Gelais d'être le « prophete » du roi. Grâce au double *je* de son personnage et de sa petite comédienne, ainsi qu'à l'apparent abandon de son propre *je*, le voici qui compose des paroles prophétiques et se trouve, plus peut-être que dans les textes où il paraît se dévoiler, en accord avec ses aspirations poétiques.

Faut-il également voir derrière les instruments à qui Saint-Gelais prête une voix et un discours, une représentation, en arrière-plan, de son propre *je* de poète et de musicien ? Une nouvelle fois, la voix qui s'élève au travers de la première personne paraît complexe et protéiforme. Dans l'un de ces poèmes, c'est à une « guiterne » espagnole et courtisane que Saint-Gelais prête sa voix<sup>27</sup>. La personnification qu'opère ici le poète n'est pas qu'ornementale et plaisante. En effet, l'instrument est malade parce que son propriétaire, le duc d'Orléans l'est aussi : « J'euz tel dueil de sa malladie / Que perdis son et melodie ». Cette « guiterne » est donc le prolongement de son maître, et s'inscrit dans le cadre d'une relation où la notion d'appartenance est à la fois à prendre au sens strict et au sens symbolique. Objet, la « guiterne » appartient à son maître ; personnage doué de parole, elle entretient avec lui un rapport d'ordre quasi vassalique. Au service du puissant, comme le poète l'est aussi, l'instrument devient son reflet. Sa

<sup>25</sup> Clément Marot, *Œuvres poétiques*, t. II, éd. G. Defaux, Paris, Classiques Garnier, 1993, « Au Roy, de Ferrare », p. 83, v. 121-122.

<sup>26</sup> « Six dames jeunes et petites firent par commandement de la Royne une mascharade un soir, estant habillées en Sybilles pour donner passetemps au Roy à son retour d'un voiage à Saint-Germain-en-Laye, l'an 1554 », ms. BN fr. 878.

<sup>27</sup> « Sur une Guiterne espagnole rompue et puis faicte r'habiller par Monseigneur d'Orleans, estant mallade », ms. BN fr. 878 :

Si je suis un peu casse et sourde,  
Ce n'est point pour ma table lourde,  
Bien que celle que j'euz premiere  
Fust meilleure et d'autre maniere,  
Mais c'est que quand je vins à estre  
Donnée à Monseigneur et Maistre,  
J'euz tel dueil de sa malladie  
Que perdis son et melodie,  
Et fuyant tout chant delectable,  
Fendis ma resonante table.  
Lors luy, se sentant amender,  
Volut ma santé commander  
Qui telle n'est que l'ancienne  
Mais va croissant comme la sienne.  
Guerissez donc tost, guerissez,  
Seigneur, qui tant me chersissez.  
Que pleut à Dieu qu'en lieu de moy  
Vous tinssiez un Sceptre de Roy.  
J'entendz que par vous fust tenue  
La Terre dont je suis venue.

voix – ainsi que celle du poète – s'accorde, au sens musical du terme, avec l'état de ce maître. Au-delà du lien ainsi tissé entre le duc, son instrument de musique et le poète qui miroite dans cet emploi du *je*, on perçoit, à la fin du poème un autre reflet, d'ordre politique celui-là. En effet, la « guiterne » est espagnole et la mettre ainsi au service du fils de François I<sup>er</sup>, c'est, de façon indirecte, formuler le souhait que les Français sortent vainqueurs du conflit contre Charles-Quint. Ainsi Saint-Gelais fait-il vibrer dans cette voix « casse et sourde », encore dolente mais dont on espère la guérison et l'amélioration, non seulement la voix de la « guiterne », mais aussi celles du duc en convalescence, d'un poète de cour à son service et plus généralement des partisans de la France.

Un feuilletage de voix d'ordre un peu différent apparaît dans les inscriptions pour les cloches de l'église de Saint-Denis<sup>28</sup>. Ici encore Saint-Gelais donne la parole à des objets qui sont certes déjà pourvus d'une voix « claire et forte », pour la cloche Marie, ou « résonnante », pour Jean, mais pas d'un discours. Selon la pratique commune, ces cloches ont des noms et par là-même sont déjà personnifiées, deviennent personnages. Mais ces noms, bien sûr, renvoient à ceux des personnages bibliques qu'ils représentent. La cloche « Marie » l'indique spécifiquement dans les deux derniers vers de son quatrain, « [La] sainte mere [de Dieu] à cela vous exhorte, / Au nom de qui l'on m'a mise en ce lieu ». Un discours écrit est donc prêté à une cloche dotée d'une voix qui sonne « au nom » de la Vierge. L'effet de translation est saisissant : le poète prête ses mots à la cloche qui prête elle-même sa voix à la Vierge. Chacun, en sa langue, est le truchement – traducteur et interprète – d'un autre. Dans le quatrain de la cloche « Jean » le même type de translation s'opère mais les emboîtements successifs créent davantage encore une impression de fusion des instances énonciatives : « Je suis la vois résonnante au desert », qui parle ici ? C'est un double « Jean » : la cloche bien sûr, « criant à tous, avec Jehan, penitence »<sup>29</sup>, mais aussi le personnage biblique Jean, autrement dit Jean-Baptiste, qui a prêché au désert<sup>30</sup>. Or Jean-Baptiste est un prophète, dont la voix résonnante a annoncé la venue du Christ. Par là-même se fait aussi entendre, malgré tout, la voix du poète lui-même. Ainsi, même lorsque le *je* est manifestement un autre que Saint-Gelais lui-même, il n'est pas pour autant univoque. Il s'enrichit, et se dissout à la fois, dans ces multiples effets de superposition et d'enchevêtrement.

L'aboutissement ultime de cette transformation que Saint-Gelais fait subir à l'instance énonciative consiste en un évidement du *je* tel qu'il finit par devenir une simple courroie de transmission de la parole et n'a plus comme raison d'être que la liaison qu'il est chargé d'établir entre des tiers. C'est notamment le cas dans les cartels où le *je* est un simple vecteur du discours, et où il n'est pas lui-même impliqué dans la parole dont il est le porteur. Ce *je*-là n'est personne ou presque, il est pure transitivité, tout occupé à relier un *eux* à un *vous*. Dans le cartel des « Douze chevaliers estranges »<sup>31</sup>, le locuteur se définit lui-même comme un « messaiger » porteur de « nouvelles » : il est le porte-parole des chevaliers étrangers s'adressant aux dames,

<sup>28</sup> « Inscription de trois cloches mises en une eglise de Saint-Denis dont l'une avoit nom Marie, l'autre Denis et la tierce Jean, à la requeste du Viconte d'Orbée », ms. BN fr. 885.

*Marie*

Oyant le son de ma vois claire et forte,  
Accourés tous à servir nostre Dieu.  
Sa sainte mere à cela vous exhorte,  
Au nom de qui l'on m'a mise en ce lieu.

*Denis*

A ma clameur soyés trestous unis  
A prier Dieu et la vierge Marie  
Et avec eus nostre chef saint Denis,  
Qui, comme vous, pour vous au Ciel les prie.

*Jean*

Je suis la vois resonante au desert,  
Criant à tous, avec Jehan, penitence.  
Faictes la voye à la grace et clemence  
Que Dieu promet au peuple qui le sert.

<sup>29</sup> *Ibid.*, « Jean », v. 2.

<sup>30</sup> Mat. 3, 1-3.

<sup>31</sup> Nous en reproduisons ici un bref extrait. « Douze chevaliers estranges. Aux dames », ms. BN fr. 878, v. 29-38 :

Douze Seigneurs expressement venuz  
D'outre la mer ou fut née Venus [...]  
M'ont envoyé vers vous avecques charge  
De vous prier vouloir tost avancer  
Douze de ceux qui mieux scavent danser  
Et qui parlant usent de plus beaux termes,  
Pour essayer s'ilz seront aussi fermes

[...] envoyé vers vous avecques charge  
De vous prier vouloir tost avancer  
Douze de ceux qui mieux scavent danser.

Et la fonction dévolue à ce messenger apparaît d'autant plus humble que les chevaliers qui l'ont mandaté soutiennent que « [...] la vertu ne gist point au langaige ; / Elle consiste aux faitcz et en l'ouvraige »<sup>32</sup>. Par le truchement du *je* messenger, les chevaliers qui sont du côté de l'action provoquent ceux « qui parlant usent de plus beaux termes », courtisans galants qu'ils semblent tenir en bien peu d'estime. Non seulement le *je* s'efface ici en tant qu'individualité identifiable, mais, réduit à sa seule faculté langagière, il est donc porteur d'un discours qui dévalorise cette qualité.

Il est donc possible de distinguer plusieurs types de *je* dans ces poèmes de circonstance. Lorsque la première personne représente un individu réel, que ce soit apparemment Saint-Gelais lui-même ou l'un des membres de la famille royale au nom duquel il écrit, le poème relève du commentaire de circonstances privées. Dans le cas où il prête sa voix à un puissant, le poète s'inscrit dans le cadre d'une situation réelle, en revanche quand il semble parler en son propre nom il est fréquent que l'on puisse mettre en doute la réalité de la circonstance évoquée dans le texte, voire, *in fine*, l'identification du *je* à Saint-Gelais lui-même.

Lorsque le *je* est manifestement fictif, dans le cadre de mascarades ou de cartels par exemple, mais aussi de textes prêtant une voix à des objets, le poème fait plutôt partie de la circonstance elle-même, circonstance qui, pour les mascarades représentées à la cour ou le baptême de cloches dans un lieu de culte par exemple, prend une dimension publique.

On constate en outre que par un phénomène de vases communicants, ou peut-être de rééquilibrage, plus le *je* paraît proche de Saint-Gelais lui-même, plus il semble fictif et dépersonnalisé, alors que plus le *je* semble *a priori* éloigné du poète voire évidé de toute identification précise, plus il paraît en accord avec l'esthétique d'un poète de cour qui, par le biais de l'image du prophète, se représente comme une instance de médiation entre un *eux* et un *vous* ou, pour le dire avec les termes de Saint-Gelais lui-même comme un messenger à qui on

[...] donn[e] charge expresse  
De [...] guider [*ceux à qui il prête sa voix*] et leur servir aussi  
De Truchement quand ilz seroient icy  
Pource qu'[il a] ce cher don de Mercure  
De ne trouver aucune langue obscure<sup>33</sup>.

---

En combatant contr'eulx qui les attendent  
Qu'ilz sont devant celles qui les entendent.

<sup>32</sup> *Ibid.*, v. 21-22.

<sup>33</sup> « A la Roynie », ms. BN fr. 878, v.40-44.